

220C2520
FR0000120693-FS0781

17 juillet 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juillet 2020, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 juillet 2020, le seuil de 5% du capital de la société PERNOD RICARD et détenir 13 254 986 actions PERNOD RICARD^{2&3} représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,18% des droits de vote de cette société⁴.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PERNOD RICARD sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 375 316 actions PERNOD RICARD pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Dont 2 335 006 ADR PERNOD RICARD représentant 266 941 actions PERNOD RICARD.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 265 421 592 actions représentant 317 440 412 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.